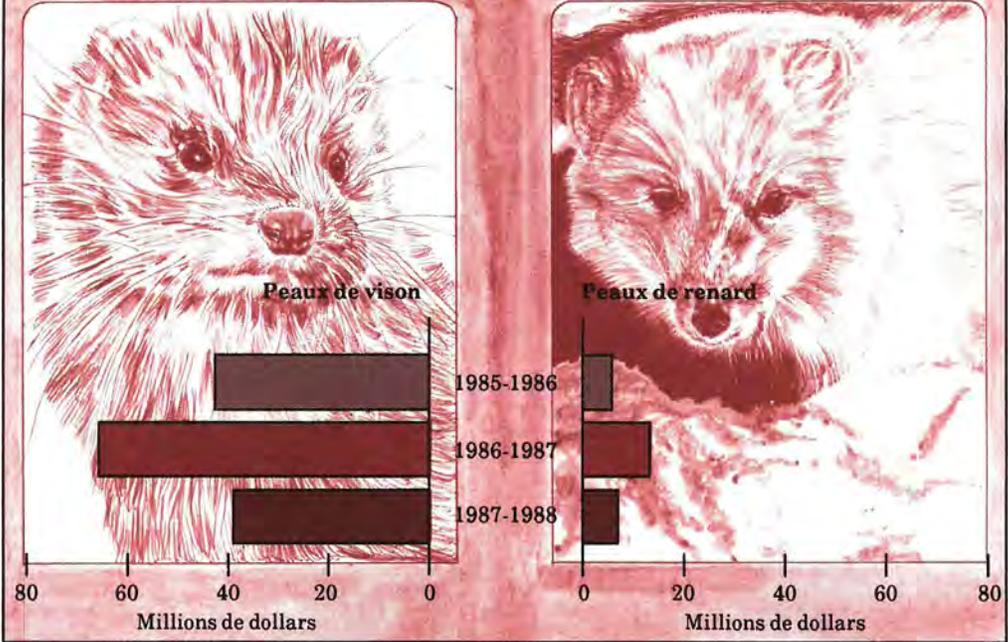


Graphique 8.3

Peaux produites dans les fermes d'élevage d'animaux à fourrure

du ministère fédéral, alors que le gouvernement de la province administre la pêche des espèces d'eau douce.

La pêche sportive prend de plus en plus d'importance. En règle générale, ce sont les autorités provinciales ou territoriales qui délivrent les permis de pêche sportive, moyennant le versement de certains droits.

8.3 L'industrie de la fourrure

En 1986-1987, la valeur de la production canadienne de peaux non tannées a atteint 154,8 millions de dollars, dont 75,3 millions de dollars (49 %) en peaux d'animaux sauvages et 79,6 millions de dollars (51 %) en peaux d'animaux d'élevage. Elle s'est accrue de 54,8 % par rapport à la valeur enregistrée l'année précédente (100 millions de dollars). En effet, la valeur des peaux d'animaux sauvages a augmenté de 48,9 %, et celle des animaux d'élevage, de 51,3 %. La production de peaux a augmenté comparativement à 1985-1986, et la valeur moyenne des peaux a généralement été plus élevée, surtout celle des peaux de vison, de renard, de martre et de chat sauvage. La valeur moyenne des peaux de toutes les espèces

d'ours, y compris l'ours polaire, a été supérieure à celle observée un an plus tôt.

La chasse au phoque dans l'Atlantique. La chasse au phoque constitue une importante source de revenu le long de la côte de l'Atlantique. Les résidents des petites localités disséminées sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, ainsi que les habitants des Îles-de-la-Madeleine, de la côte nord du Québec et de l'Arctique s'y adonnent. L'importance de la chasse au phoque est plus grande que ne le laissent croire les sommes en cause, relativement faibles puisqu'il existe peu d'activités rémunérées pendant la période de la chasse au phoque.

En 1982, les marchés européens pour les produits du phoque se sont effondrés à la suite des démonstrations publiques contre la chasse au phoque, suivies en 1983 de la décision de la Communauté européenne d'interdire les importations de produits de jeunes phoques à fourrure blanche (blanchons), et de jeunes phoques à capuchon. En 1984, le nombre de phoques abattus au cours de la saison de chasse est tombé à 20 000. Le gouvernement a donc nommé une Commission royale pour faire enquête et soumettre des recommandations concernant tous les aspects de la